

Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)

Programme de travail prévisionnel 2017

Composé de 6 structures (AVDL, COFRIMI, EPI, ESPACE, IREV, ORIV)¹, le Réseau RECI propose en 2017 de poursuivre ses travaux collectifs autour de trois axes :

- La valorisation des ressources existantes, en lien avec les préoccupations des pouvoirs publics dans les champs de la prévention des discriminations, la promotion de l'égalité et l'intégration des primo-arrivants notamment.
- La mise en perspective des ressources et expériences locales / territoriales (dans ces domaines d'intervention) par la production et la diffusion de notes, points de vue sur...
- L'essaimage par ses membres des outils et ressources issus du Réseau et/ou issus des partenaires du Réseau RECI.

LA VALORISATION DES RESSOURCES

➔ **Base de données documentaire** [*financement CGET / DAAEN – pilote IREV*]

Trois structures participeront à cette action de manière régulière : Cofrimi, Irev et ORIV.

Cela consiste en :

- L'alimentation régulière de la base de données documentaire (<http://biblio.reseau-reci.org/>), par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Il est prévu de rédiger environ 250 nouvelles notices au cours de l'année 2017.
- La réalisation de bibliographies. En 2017, trois sont prévues sur les sujets suivants : « Prévention des discriminations et éducation », « Discriminations dans l'emploi » et « Intervention sociale à destination des publics immigrés ». Ces bibliographies seront également mises en ligne sous forme de dossiers documentaires en page d'accueil de la base de données documentaire du Réseau sur internet.
- Une veille informative et documentaire qui permet d'optimiser l'alimentation de la base de données et est mise à profit pour le portail européen sur l'intégration. Depuis 2015, le Réseau a renforcé la mutualisation de ce travail de veille et a également lancé un panorama de presse sur internet (<http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>). L'alimentation de ce panorama et la communication sur ce nouvel outil seront poursuivies en 2017.

Par ailleurs, il s'agira au cours de l'année de renforcer le travail de communication autour de la Base de données, notamment après la refonte de l'interface publique intervenue fin 2016.

L'administration de la base est assurée par l'IREV et l'ORIV, tout comme l'assistance.

¹ A noter que compte tenu de la réforme territoriale, l'ORIV a étendu son périmètre d'intervention sur l'ensemble de la région Grand Est. L'ARIFOR n'intervient plus sur le champ de la prévention des discriminations et de l'égalité, cette mission étant confiée à l'ORIV.

➔ **Veille et information sur les ressources** [*financement CGET / DAAEN – pilotes IREV/ORIV*]

Les membres du Réseau RECI et ses partenaires (CGET, DAAEN, Musée national de l'histoire de l'immigration... etc.) produisent chaque année des outils, supports, éléments de connaissance utiles à la mobilisation et l'action locale. Le Réseau RECI renforcera sa communication afin de mieux valoriser les éléments produits ou repérés.

Pour répondre à un souci d'une plus grande valorisation et d'une meilleure diffusion de l'information et des ressources, il a été décidé de renforcer la veille sur les ressources dans le domaine de l'intégration et de la lutte contre les discriminations et d'étudier les modalités pour la rendre plus visible et accessible, en s'appuyant notamment sur les outils du Réseau : Base de données bibliographiques et panorama de presse.

➔ **Site internet** [*financement CGET/ DAAEN– pilote COFRIMI*]

Mise à jour et alimentation du site internet avec les productions du Réseau RECI : Notes, bibliographies thématiques.

➔ **Portail européen sur l'intégration** [*financement Commission Européenne via Migration Policy Group – pilote ORIV*]

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 28 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>. Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs qui travaillent sur les questions d'intégration des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Un réseau composé de 28 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.

En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV assure le pilotage et la coordination du projet. Cette action consiste dans le recensement et la valorisation de ressources (nouvelles/actualités, documents, événements), la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne), l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendu au sens large, donc incluant la notion de discrimination. Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration. Cette action est reconduite en 2017 et s'appuie sur les actions de veille et information sur les ressources.

LA MISE EN PERSPECTIVE PAR LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

➔ **Prévention des discriminations dans l'emploi : quinze ans après, quel chemin parcouru ?** [*financement CGET– pilotes IREV – ORIV*] contributeurs : tous

Portée juridiquement par les directives communautaires « Race » et « Emploi » de l'année 2000, et soutenue pour une bonne part par le Fonds social Européen à travers le PIC EQUAL, la lutte contre les discriminations s'est en France comme dans d'autres pays européens, portée essentiellement dans le champ de l'emploi. De la mobilisation du service public de l'emploi (par la formation) aux chartes et labels Diversité, il s'est agi de renforcer l'outillage des intermédiaires de l'emploi et d'aider notamment les entreprises à rationaliser leurs procédures de gestion des ressources humaines. Malgré l'arsenal juridique et cet investissement fort, des résistances au changement sont encore à l'œuvre, comme le montrent les derniers rapports parus ou résultats de testings. Au-delà du monde économique privé, la mobilisation des acteurs publics en tant qu'employeurs est également attendue.

En s'appuyant sur les ressources disponibles, le Réseau RECI propose de dresser un état des savoirs sous la forme d'une note documentée faisant état notamment des nouvelles

pistes pour appréhender et objectiver les phénomènes de discrimination et des retours d'expérience en termes de méthodes de prévention et de lutte contre les discriminations.

➔ **Parcours d'installation et diversité des territoires** [*report crédits 2016 DAAEN en fonds dédiés – pilote ORIV - Espace et COFRIMI*]

Le travail réalisé en 2016 donnera lieu à la publication début 2017 d'une note. Celle-ci proposera, à partir de contextes locaux types (portant sur trois régions différentes : Alsace- Lorraine – Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées et PACA), de modéliser des formes de mobilisation ou de coordination des acteurs locaux dans un souci de « parcours d'intégration » (logique de plate-forme, dimension linguistique, accès aux droits...).

➔ **Intervention sociale à destination des publics immigrés : quel renouveau des pratiques professionnelles ?** [*financement DAAEN – soutien Ministère des Affaires Sociales – pilote ORIV - contributeurs : tous*]

L'évolution des pratiques professionnelles dans le travail social est au cœur des enjeux du plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social qui fait suite aux états généraux du travail social. Ce plan signé en octobre 2015 se déploie autour de 26 mesures.

Cette préoccupation d'évolution des pratiques professionnelles est également un enjeu dans le cadre de la mise en œuvre des parcours d'intégration dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine (accueil et accompagnement des primo-arrivants).

La mobilisation des acteurs de droit commun sur les territoires, au-delà du premier accueil assuré par l'OFII, nécessite en effet :

- d'une part que ces acteurs (principalement des intervenants sociaux) disposent de ressources actualisées permettant la prise en compte de ces publics
- mais aussi d'autre part une adaptation de leurs pratiques professionnelles à ces publics et aux problématiques qu'ils rencontrent.

Il s'agit en effet tout à la fois de mettre en œuvre des actions relevant de la proximité et de les inscrire dans des logiques de parcours. Ces deux aspects font partie des points de refondation de l'intervention en travail social.

S'appuyant sur les expériences menées dans certains territoires, le Réseau RECI propose d'explorer les résultats de quelques expériences locales de formation et d'analyser quelques actions mise en œuvre par des professionnels visant à répondre à ces enjeux. Sur cette base il est proposé de rédiger une note et/ou d'organiser un temps d'échanges permettant de mettre en avant les points de vigilance et les leviers pouvant intéresser les acteurs et répondant au défi visant à construire des parcours d'intégration.

➔ **Logement et mixité sociale** [*financement CGET – pilote : AVDL ORIV - IREV*]

Face à l'actualité de la question et aux nombreux enjeux mis en avant sur la mixité, le réseau a engagé une réflexion interne visant à réaliser une note documentée sur le sujet. Après la réalisation en 2016 d'une bibliographie actualisée (postérieure à la revue de la littérature réalisée par Thomas Kirsbaum en 2008), qui présente les éléments de cadrage législatif et leurs impacts sur les politiques d'habitat et d'attribution et les trajectoires résidentielles, et d'une note documentée sur « les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée dans le logement : état des savoirs » (novembre 2015), le Réseau poursuivra cette réflexion en 2017 afin de capitaliser les enseignements des démarches locales en la matière (conventions d'équilibre territorial notamment). Il s'agira également d'explorer comment, compte tenu des nouvelles orientations dans les politiques d'habitat, la lutte contre les discriminations est prise en compte ou mise en œuvre dans les politiques prônant la mixité sociale dans l'habitat.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT REFLEXIONS

- ➔ **« Prévention et Lutte contre les discriminations dans les contrats de ville »**
[financement CGET – partenariat Espace, IREV et ORIV]

Le CGET et le Défenseur des Droits ont initié en 2015 une expérimentation visant à renforcer l'accompagnement de la mise en œuvre des plans territoriaux de lutte contre les discriminations des nouveaux contrats de ville. Cette action est portée par le Défenseur des Droits en coordination avec les services locaux de l'Etat sur quatre sites expérimentaux : la communauté d'agglomération de Plaine-Commune (93), Vaulx-en-Velin (69), la communauté urbaine de Ouest Provence et une intercommunalité du Nord-Pas-de-Calais. Le réseau RECI propose de suivre la mise en place de partenariat et de capitaliser ces expérimentations.

Ces éléments de capitalisation pourront notamment être valorisés à l'occasion d'un nouveau séminaire national à prévoir dans le cadre du partenariat CNFPT – IRDSU – CGET, dans la suite du séminaire de novembre 2015 auquel le Réseau RECI et le DDD avaient été associés.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

- ➔ **Organisation de réunions de travail entre membres du Réseau (Directeurs(trices) / Chargés de mission et Chargés d'Information et de Documentation).** [Financement CGET / DAAEN]

Elles consistent en quatre à cinq rassemblements de deux jours, par an environ.

Ces réunions permettent la mise en commun des projets. Elles donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques inscrits au programme de travail.

Ces temps de discussion permettent également le fonctionnement du réseau et ont une fonction prospective.